

Décret n° 2025-265 du 23 juin 2025.

Sont nommés directeurs départementaux du patrimoine et des archives :

- département de la Cuvette : M. **NGASSALA (Jean Claude)**, instituteur de 11^e échelon ;
- département des Plateaux : M. **NDOUNIAMA (Alexandre)**, secrétaire principal d'administration de 4^e échelon ;
- département de la Likouala : M. **MPOMPA (Christophe Roger)**, attaché des services administratifs et financiers de 5^e échelon ;
- département de la Cuvette-Ouest : M. **MAYOUKOU (Bienvenu Claver)**, professeur des collèges de 1^{er} échelon ;
- département du Djoué-Léfini : M. **NGOMA MACKOUNDZI (Oness Ethy Syntcha)**, professeur certifier d'éducation physique et sportive de 4^e échelon ;
- département de la Nkéni-Alima : M. **NGOMA-KANDA (Grace)**, professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon.

Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et entre en vigueur à compter de la date de prise de service des intéressés.